

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
(49e réunion)

Tenue le mercredi 15 avril 1998

Ordre du jour:

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 25 février 1998.
5. États financiers (rapport de la vérificatrice).
6. Négos :
 - A) Demandes sectorielles
 - B) Alliances FEC-FAC-FNEEQ
7. Calendrier scolaire.
8. Divers.
9. Levée de l'assemblée.

Présences : 46 membres.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Résolution 49.1

Il est proposé de nommer Diane Lemay à la présidence de l'assemblée.

Prop. : Martin Riou

App. : Marie Théoret

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ACCEPTATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Résolution 49.2

Il est proposé d'accepter Lionel Dion, Patrick Lafortune et Josée Tanguay comme nouveaux et nouvelle membres.

Prop. : Richard Desjardins

App. : Bruno Lemieux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 49.3

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop. : Marie Théoret

App. : Claudine Lemoyne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 février 1998

Résolution 49.4

Il est proposé d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale (48e réunion) tenue le 25 février 1998 tel que rédigé.

Prop. : Bruno Lemieux

App. : Claudine Lemoyne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ÉTATS FINANCIERS (rapport de la vérificatrice)

Le trésorier, Pierre Lambert, présente les États financiers 1996-1997 du SPECS.

Résolution 49.5

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte le rapport de la vérificatrice, Mme Jacynthe Bourgeois, concernant les États financiers du SPECS pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997.

Prop. : Pierre Lambert

App. : Élise Tétreault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. NÉGOS

A) DEMANDES SECTORIELLES :

Martin Riou, Pierre Paul Charlebois, Jean Lacharité, Luce Boutin et Claude Tétreault présentent le «Cahier des demandes sectorielles» (voir cahier annexé) recommandées aux assemblées générales par la réunion élargie du Regroupement cégep.

La tâche :

Résolution 49.6

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes, numéros 12 à 18, telles qu'inscrites au «Cahier».

Prop. : Martin Riou

App. : Marie-Reine Bégin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes, numéros 19 à 23, telles qu'inscrites au «Cahier».

Prop. : Martin Riou

App. : Élise Tétreault

Amendement proposé :

Résolution 49.7

Il est proposé un amendement à la demande 19 : «Maintenir l'heure d'encadrement à la condition d'obtenir la demande no 20».

Prop. : Jean Lacharité

App. : Chantal Daneau

AMENDEMENT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. NÉGOS (suite)

A) DEMANDES SECTORIELLES - La tâche (suite)

Proposition

Le vote scindé est demandé sur la demande no 19 amendée.

Prop. : Denis Lamoureux

App. : Élise Tétreault

REJETÉE À LA MAJORITÉ

Résolution 49.8

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes 20 à 23 telles que présentées.

Prop. : Martin Riou

App. : Élise Tétreault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 49.9

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes nos 24 à 30 telles que présentées.

Prop. : Martin Riou

App. : Marie-Reine Bégin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emploi et précarité :

Résolution 49.10

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes nos 31 à 42 telles que présentées.

Prop. : Pierre Paul Charlebois

App. : Louise Couture

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition principale :

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes nos 43 à 52 telles que présentées.

Prop. : Jean Lacharité

App. : Marie Théoret

6. NÉGOS (suite)

A) DEMANDES SECTORIELLES - Emploi et précarité (suite)

Amendement proposé :

Résolution 49.11

Il est proposé d'ajouter la proposition suivante :
«S'assurer que les coûts de convention soient entièrement remboursés aux collègues par le gouvernement».

Prop. : Pierre Lambert

App. : Alain Y. Sirois

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 49.12

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte la proposition principale telle qu'amendée.

Prop. : Jean Lacharité

App. : Louise Couture

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dossier femmes :

Résolution 49.13

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes nos 53 à 56 telles que présentées.

Prop. : Luce Boutin

App. : Claudine Lemoyne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 49.14

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes nos 57 et 58 telles que présentées.

Prop. : Luce Boutin

App. : Marie Théoret

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 49.15

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes nos 59 et 60 telles que présentées.

Prop. : Luce Boutin

App. : Chantal Daneau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. NÉGOS (suite)

A) DEMANDES SECTORIELLES : (suite)

Droits parentaux :

Résolution 49.16

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes nos 61 à 67 telles que présentées.

Prop. : Claude Tétreault

App. : Alain Chevrette

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 49.17

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes nos 68 à 73 telles que présentées.

Prop. : Claude Tétreault

App. : Manon Poulin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Autres demandes :

Résolution 49.18

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes nos 74 à 81 telles que présentées.

Prop. : Claude Tétreault

App. : Élise Tétreault

Le vote scindé est demandé sur la demande 78.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le vote est pris sur le bloc 74 à 81.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition privilégiée :

Résolution 49.19

Il est proposé que, pour les demandes 1 à 8, les membres fassent part de leurs commentaires au Bureau exécutif.

Prop. : Martin Riou

App. : Pierre Paul Charlebois

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. NÉGOS (suite)

A) DEMANDES SECTORIELLES - Autres demandes (suite)

Résolution 49.20

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte les demandes 9 à 11 telles que présentées.

Prop. : Claude Tétreault

App. : Manon Poulin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) ALLIANCES FEC-FAC-FNEEQ :

Résolution 49.21

Il est proposé que l'Assemblée générale mandate le Bureau exécutif de prendre les moyens à sa disposition pour informer l'ensemble des syndicats du réseau collégial de la position suivante :

«Le Syndicat du personnel enseignant du Collège de Sherbrooke dénonce l'attitude méprisante de la ministre Marois qui annonce une coupure de plusieurs centaines d'enseignantes et d'enseignants au moment même où débute le processus de négociation de la convention collective.

Le Syndicat du personnel enseignant du Collège de Sherbrooke lance un appel à l'unité de tous les syndicats du réseau collégial pour développer ensemble une demande sectorielle qui exige l'ajout de profs et la suppression du statut de chargés de cours».

À cet effet, le SPECS propose qu'une structure de représentation de tous les syndicats d'enseignantes et d'enseignants du réseau collégial soit mise sur pied pour favoriser les prises de décision sur la base des volontés de chacun des syndicats.

Prop. : Martin Riou

App. : Denis Lamoureux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CALENDRIER SCOLAIRE

Résolution 49.21

Il est proposé que l'Assemblée générale appuie la demande de la Commission des études d'ajouter une semaine d'étude et d'encadrement à la mi-session d'automne, au calendrier 1998-1999, tout en maintenant les dates de début et de fin de session prévues dans le projet déposé par le Collège.

Prop. : Richard Desjardins

App. : Réjean Bergeron

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

8. DIVERS

Aucun point.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Denis Lamoureux propose la levée de l'assemblée.

Martin Riou, président

Jean Lacharité, secrétaire